



Les chercheurs, Marco Pilati et Mauro Simonato, Michèle Moisan (maire) Jérôme Rousselet et Bernard Pinaud ont annoncé une réunion publique le 28 avril.

La commune de Fréhel redouble d'efforts pour l'élimination des chenilles processionnaires. Ces insectes sont connus pour être responsable de nuisances sanitaires sur les hommes, les animaux et les arbres. Depuis février dernier, la municipalité a décidé, en collaboration avec l'Inra de lutter contre ce fléau. Mercredi, sur le site du camping municipal du pont de l'Étang, Michel Calliot, adjoint au maire, Bernard Pinaud en charge du dossier et Jérôme Rousselet, chargé de recherche en entomologie forestière et biologie des populations à l'Inra d'Orléans, ont accueilli deux chercheurs italiens : Mauro Simonato, chercheur à l'Université de Padoue, du laboratoire de l'INRA (site d'Orléans) et Marco Pilati, étudiant en Erasmus.

Les arbres d'ornements pointés du doigt

« Il y a deux raisons pour lesquelles la chenille progresse : le réchauffement climatique et le transport accidentel. À force de planter des arbres d'ornements avec une grosse quantité de terre provenant de zones infectées, où se sont enterrées des chrysalides, on a donné aux chenilles la possibilité de coloniser de nouveaux territoires. Elles peuvent se croiser et échanger des gènes qui n'existent pas localement », ont-ils expliqué. Afin d'identifier les cheminements de la chenille, les chercheurs collectent des processionnaires un peu partout, en France, en Italie et en Espagne. « Les gènes étant moins variés, la population bretonne est plus pauvre. La diversité génétique est deux fois plus élevée dans le sud de la France que dans le nord. Il y a des variations dans leur ADN qui sont spécifiques de la région, on peut donc retrouver l'endroit d'où elles viennent et avoir une idée sur le chemin d'expansion ». Sur Fréhel, la première volonté a été de mettre en place des méthodes alternatives. Leurs résultats ne sont pas encore connus.

À noter

Une réunion publique aura lieu le vendredi 25 avril, à partir de 18 h, à la salle des fêtes.

